

2014/6312 - Attribution des crédits et des subventions aux écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) (Direction de l'Education) (BMO du 20/01/2014, p. 249)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport qui est identique aux années précédentes et qui vient, chaque année, à la même période. Il concerne l'ensemble des crédits quotidiens des écoles publiques de Lyon.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Nous voterons bien sûr ces crédits aux écoles, mais à côté des moyens alloués, les écoles, et plus généralement l'ensemble de la communauté éducative, ont besoin d'y voir plus clair et de savoir comment sera mise en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Si l'on s'en tient aux déclarations des membres du Gouvernement, elle devrait pourtant bien se faire !

En novembre dernier, le Premier Ministre a affirmé, je cite : « Elle doit être faite et elle sera faite. Je ne vois pas pourquoi on abandonnerait cette ambition ».

Pour le Parti Socialiste qui se fait fort de vouloir « refonder l'école », ce serait un comble d'abandonner cette mesure phare. Elle est prévue dans la loi du 8 juillet 2013 sur la loi de programmation et d'orientation sur la refondation de l'école de la République, que vous avez, an tant que Sénateur, votée au Parlement. Un décret en précise le cadre avec une liberté d'organisation laissée aux communes, lesquelles peuvent faire émerger une dynamique locale avec le Projet Educatif Territorial qui permet à cette réforme de prendre tout son sens.

C'est votre rôle, c'est votre responsabilité d'impulser cette dynamique, dans le droit fil de notre expérience de ville éducatrice, discutée et affirmée dans le cadre du Contrat éducatif local. Cela suppose, au-delà des problèmes de financement qui sont conséquents, une réflexion de fond avec un décloisonnement et une participation de tous les acteurs éducatifs, et je pense notamment aux enseignants, aux personnels municipaux, aux parents, aux associations aussi.

En mai 2013, une concertation a eu lieu mais a minima et depuis, c'est le silence radio total du côté de l'Hôtel de Ville ! Personne ne comprend rien, personne ne sait rien, personne ne connaît les contours précis de la mise en application des nouveaux temps scolaires et éducatifs à Lyon. En plus, pas un centime d'euro n'est prévu dans le budget.

Pourquoi ce silence assourdissant à 8 mois seulement de la rentrée scolaire ? M. Peillon l'a encore dit, il y a quelques jours, sur Europe 1 : « Un élève sur 4 est concerné à la rentrée 2013, et tout le monde sera concerné à la rentrée 2014. C'est le décret, c'est la règle, c'est la loi ».

Sur ce sujet qui concerne l'avenir de nos enfants, vous préférez jusqu'à maintenant la confiscation à la mobilisation. Ce n'est plus possible, vous ne pouvez plus continuer à vous taire. Vis-à-vis de la communauté éducative, vous avez le devoir de dire dans cette enceinte, celle de nos délibérations, celle qui est officielle dans la Ville de Lyon, ce que vous allez faire. Les familles, elles aussi, doivent avoir une réponse et ne pas être mises au pied du mur dans quelques semaines, voire dans quelques mois.

M. HAVARD Michel : Je ferai une intervention dans la continuité de celle de Denis Broliquier sur la question des rythmes scolaires et de sa mise en œuvre. J'en suis à me demander si cette réforme ou cette mise en œuvre est véritablement applicable à la rentrée de septembre 2014. J'ai plusieurs raisons qui me poussent à penser cela, la première étant qu'à ce jour le dossier, même si Yves Fournel a bien voulu nous communiquer, je l'en remercie, un certain nombre d'informations, nous ne savons pas, ou en tout cas les choses ne sont pas enclenchées sur la mise en œuvre concrète de cette réforme.

La deuxième chose, c'est que nous ne connaissons pas non plus les financements complémentaires que l'Etat acceptera de donner à la Ville de Lyon. Et enfin, je me dis que si ce dossier n'avance pas pendant la période des élections et que les Lyonnais me font confiance, et que le 30 mars au soir je me retrouve avec ce dossier à gérer, je ne sais pas s'il est possible...

(Brouhaha sur les bancs de la Majorité.)

C'est une possibilité... Vous savez, il ne faut pas insulter les électeurs ni la démocratie. N'insultons pas les électeurs, ni la démocratie !

Il y a quand même une décision à prendre rapidement et qui, pour la communauté éducative comme pour les parents, comme pour les associations, comme pour tous les acteurs concernés, n'est pas sans conséquence.

Très franchement, j'en suis à me demander si la décision à prendre n'est pas celle de reporter d'un an l'application de cette réforme que vous avez votée. Je le ferai d'autant plus facilement que je n'ai personnellement pas voté le texte, mais je crois qu'aujourd'hui en l'état actuel de l'avancée du dossier, c'est peut-être un sujet qu'il faut commencer à poser sur la table, ne serait-ce que parce que beaucoup de familles sont inquiètes ; elles vont devoir commencer à s'organiser. Par respect pour elles, par respect pour la communauté éducative, par respect pour les associations concernées, je crois que le silence ne peut pas être de mise et il faut leur dire ce que sont les intentions des uns et des autres.

Alors, sauf à ce que des informations que vous avez et que nous n'avons pas nous soient communiquées aujourd'hui, très franchement si les choses doivent attendre le mois d'avril, mettre les gens au pied du mur ce n'est pas une façon de gouverner aujourd'hui. Il faut que nous sachions dans cette période qui sera bien sûr un peu difficile, faire preuve peut-être d'un peu de responsabilité au-delà de la période électorale. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Qu'est-ce que nous faisons sur ce dossier ? Depuis le début, nous avons dit que nous voulons faire une réforme des rythmes scolaires qui soit une réforme dans la continuité de cette réussite éducative que chacun nous reconnaît à Lyon. Cela veut dire qu'on ne peut pas se contenter de bricoler quelque chose, il faudra qu'on le fasse bien. Pour cela, nous avons besoin de connaître les financements et nous attendons les financements, mais par contre, évidemment que nous ne restons pas immobiles et que tous les services sont aujourd'hui en train de travailler pour savoir comment demain nous pourrons mettre, dès que nous connaîtrons les montants alloués, la réforme des rythmes scolaires. Cela me semble quelque chose de réaliste et c'est ce que connaissent bien les Lyonnais.

Nous attendons des chiffres, Monsieur Havard, et quand nous les aurons... Ce ne sont pas des chiffres glissés en confidence, mais des documents officiels qui donneront un certain nombre de montants. Et si cela vient trop tard, nous en parlerons puisque je crois que des ministres, pour la suite, veulent être candidats dans la grande région du Sud-Est, nous aurons l'occasion d'en discuter ensemble.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)